



Delai de livraison pas respecté

Par **tramontane**, le **08/01/2009** à **15:26**

boujour et merci avant tout

le 11/12/2008 j'ai signé un bon de commande pour une voiture, elle etait livrable le 30/12/2008, hors a ce jour toujours pas de vehicule!

le delai de 7 jours pour denoncer le contrat puis je y pretendre aujourd'hui ou dois je encore attendre?

est ce des jours ouvrables ou non?

merci de votre attention

et desolée pour les fautes